

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 décembre 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 DU 338 - Dénomination « allée Colette Heilbronner » (17e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 décembre 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "allée Colette Heilbronner" à la voie identifiée par l'indicatif CC/17, projetée dans le cadre de l'opération « Clichy-Batignolles », dans le 17e arrondissement ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 9 décembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination "allée Colette Heilbronner" est attribuée à la voie CC/17 destinée à devenir publique, située au numéro 13, boulevard Berthier (17^e).